

Compte rendu du Conseil Municipal du 25 février 2011 à 18h00 à la salle du Conseil

Présents : M. Rico, M. Pitton, M. Fiorese, Mme Negretti, Mme Bois, M. Battier, M. Letacq, Mme Chemin, M. Balmont, Mme Schultz, notre stagiaire.

Préambule

- Approbation du compte rendu de la réunion du 10 décembre à l'unanimité
- Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion à l'unanimité

Toutes les commissions se sont réunies récemment pour définir leurs feuilles de route 2011 :

- 19 janvier Commission Travaux
- 20 janvier Commission Sécurité Environnement
- 27 janvier Commission Social
- Février Commission Information

I – Le service de l'eau potable

Un point est fait sur le projet de conduite entre Montsapey et Randens. Ce dossier est en attente de la création du Syndicat intercommunal. Le Conseil Général s'est engagé par convention pour une intervention financière à hauteur de 60%.

Le dossier de rénovation de la conduite sur la RD 72 est prêt et les appels d'offre seront lancés sous peu auprès de trois entreprises.

Suivi du Schéma Directeur Communal de l'eau : les travaux ont été réalisés, une visite sera organisée par la commission compétente pour vérifier la conformité des structures.

La procédure a été relancée pour le Schéma Directeur Communal d'assainissement, une demande est formulée pour réactualiser le coût du projet d'assainissement avant demande de subvention.

Les captages des Mouilles feront l'objet d'une proposition au Conseil Municipal en 2011 quand à leur devenir.

Un travail préalable pour l'étude de mise en place des compteurs d'eau est lancé. Il faudra préciser pour chaque foyer la localisation des compteurs. La commune sera dans tous les cas propriétaire des conduites du compteur jusqu'à leurs branchements, il sera donc nécessaire d'être le plus près possible de la limite de propriété.

Syndicat Intercommunal pour la gestion de l'eau : la commune de Bonvillaret vient de délibérer en janvier, la Police de l'eau a émis un avis favorable et nous attendons la signature du Préfet pour la création du Syndicat. Le maire explique qu'Alain Bouvier Maire de St Georges a écrit un courrier au Président de la Communauté de Communes pour qu'elle réfléchisse à la prise de cette compétence à terme une réunion avec tous les Maires sera sous peu organisée.

Un appel d'offre a été lancé pour le périmètre de protection afin de pouvoir engager l'étude. Nous avons pris contact avec l'entreprise Merlin pour une proposition concernant la conformité du réseau Secours Incendie. La Commission souhaite faire un inventaire des poteaux d'incendie pour des propositions au Conseil Municipal.

Une demande de subvention a été envoyée pour le projet de création d'une conduite d'eau « Montfort Le Replat ».

La convention est signée avec Aiguebelle pour la distribution d'eau, convention proposée en 2009 suite à la décision du Conseil de ne plus utiliser les sources du « Riondet ».

Un problème important a été détecté sur le réservoir de « la Fabrique » : le Maire explique les conclusions et les conséquences de notre demande de recherche de fuite.

II – Projet de zone artisanale.

Le règlement de la zone est en cours de construction, les travaux devront reprendre sous peu puis la mise en vente sera initiée.

La réflexion sur le projet de bâtiment communal dans cette zone (lot 2) est engagée, l'architecte devrait nous proposer un avant projet.

III – Travaux communaux

Suivi des travaux de sécurisation du secteur du Bouchet. Ces travaux devraient reprendre en mars : enfouissement de la ligne EDF, signalétique, aménagements piétons, espaces verts, bancs...

Point sur les travaux d'enrobé sur les routes de la «Fabrique», de «Coise», du «Chaix» et le dossier d'aménagement du secteur de la «Blancherie» pour lequel nous sommes en attente de l'arrêté de subvention demandée.

IV - Bâtiments

L'estimation du coût de rénovation des façades du bâtiment scolaire est en cours.

Un climatiseur est installé au secrétariat de Mairie et dans la salle du photocopieur.

Pour sécuriser les cloches de l'Eglise, l'entreprise PACCARD, avec qui nous avons un contrat d'entretien, nous a fourni un devis d'un montant de 4 761 euros. Le Conseil décide d'accepter ce devis à l'unanimité.

Une réflexion est engagée sur l'aménagement sécurisé d'un espace loisir réservé à l'école et la construction d'un local « garderie ». Le Conseil devra se positionner sur ces projets.

V- Forêts

Nous attendons une réponse de la Région dans le cadre d'un éventuel appui financier pour la création de pistes forestières. Un point est fait sur les travaux.

VI –Ecole et social

Une information est donnée sur les Conseils d'Ecole, l'accessibilité et la sécurité, la cantine et la garderie.

Suite à une réunion le 16 février, le Schéma de transport scolaire communal est validé pour régulariser ce dossier et la conformité des arrêts. Le circuit est décidé pour la rentrée prochaine.

Suivi du transport de personnes.

Des contacts seront pris avec les personnes âgées pour évaluer des besoins potentiels. Ce travail sera mené de façon cohérente avec les réflexions initiées à l'échelle de la Communauté de Communes.

VII – Divers

Le FDEC est un fonds départemental qui sera réparti désormais en fonction des projets sur le Canton. Pour Randens, 28 940 euros seront dédiés en 2011 au projet de création d'une route dans la zone artisanale.

La commune a relancé le dossier de transformation de notre POS en PLU.

L'aménagement du terrain « la Blancherie » est discuté : le projet d'accueil de personnes âgées est remis en cause, ne correspondant plus à la politique du Conseil Général. Ce projet porté par un privé risque d'être difficilement viable sur notre commune. Le Conseil évoque la possibilité d'un petit lotissement, M. Le Maire contactera des professionnels pour évoquer ces différentes possibilités.

Des petits travaux sont à envisager au cimetière.

Un point est fait sur nos projets en matière de signalétique ainsi que sur le dossier « accessibilité personnes handicapées », dossier en cours de finalisation, tout comme le dossier « plan d'évacuation ». Le Conseil revient sur ces actions en matière d'accueil : fleurissement, concours de maisons fleuries...

Le Conseil vote à l'unanimité pour une adhésion de 127.46 euros à l'ASADAC ainsi que l'adhésion à l'AMR Savoie pour 90 euros .Une subvention de 104 euros est accordée à l'ACA pour un projet porté par un groupe de jeunes.

Un courrier sera envoyé au Capitaine des pompiers concernant des vitesses excessives et dangereuses de certains volontaires constatées lors de leurs départs en interventions, de leur domicile à la caserne.

Jean FIORESE est désigné à l'unanimité titulaire du Syndicat de Pays de Maurienne.

Le prochain Conseil aura lieu le 25 mars 2011.